

Délégation Territoriale de la Seine-Saint-Denis

Affaire suivie par : Elisabeth JAULIN
Courriel : elisabeth.jaulin@ars.sante.fr

Téléphone : 01 41 60 70 84
Télécopie : 01 41 60 70 54

Réf :
PJ :

Date : 16 septembre 2015

Objet : préparation de la CT du 14.10.2015

Relevé de décisions du Bureau élargi de la conférence de territoire du 16 septembre 2015 Lieu : DT 93 ARS

Présents : Membres du bureau :
Mr Pierre LAPORTE, président
Dr Thierry GOMBEAUD, URPS
Mr Lucien BOUIS, représentant des usagers au titre des associations agréées
Mme Catherine SOULIE, représentante des usagers au titre des associations de PH
Pr Bernard PISSARRO

Membres de la CT :
Dr Mardoche SEBBAG, URPS
Dr Michel ICHOU (professionnel de santé)
Mme Claude WOHRER (Maire adjointe – déléguée à la santé et à la petite enfance)
Mme Catherine KOUBA (attachée de direction – clinique des Lilas)
Mme Elsa NGUYEN (assistante qualité – clinique des Lilas)
Mme Brigitte DELPHIS (présidente – déléguée UNAFAM93 – EPS Ville-Evrard)
Mme Anne FESTA (directrice réseau ONCO 93)
Mme Evelyne COUDE (CODERPA 93)
Mr Jean-Claude LOCATELLI (ARPEI, URAPEI)

DT ARS :
Mr Jean-Philippe HORREARD (DT/ARS)

Excusés : Mme Catherine OLLIVET
Dr CHARESTAN
Mr COTENTIN
Mr CORROY

En préambule, Mr LAPORTE expose brièvement la charge de travail et les difficultés rencontrées depuis la mise en place des conférences de territoire, notamment l'importance de certains dossiers à étudier tels que le PTS, les CLS de 1^{ère} et 2^{ème} génération, les avis émis, le débat sur la prévention des facteurs de risque vasculaire en Seine-Saint-Denis présenté en novembre 2014 etc.

Face à l'absentéisme de plus en plus important aux plénières, une clause supplémentaire a été rajoutée au règlement intérieur, afin de permettre faute de quorum de présenter l'ordre du jour et, dernièrement une relance a été adressée aux différentes associations, aux structures et aux professionnels de santé sur leur participation au sein de cette instance.

Enfin, une interrogation subsiste quant au devenir des conférences de territoire dont la prorogation des membres est maintenue jusqu'au 31 mars 2016, et face à la création des territoires du Grand Paris. Jusqu'à cette échéance, il s'agit de définir les thèmes à aborder.

Mr LOCATELLI propose une réflexion partagée sur les conséquences engendrées suite aux différentes présentations.

Mme FESTA considère que les sujets présentés à la conférence de territoire sont abordés de façon trop technique et trop médicale. Il y a trop de savoir-faire et d'expertises qui ne permettent pas aux acteurs de terrain d'avoir une vision des sources et des compétences existantes sur le territoire. La technique de travail et de communication est à revoir.

Proposition de calendrier pour les prochaines plénières :

Bureau DT/ARS de 12h à 14h

Plénière CPAM Bobigny de 14h à 17h

Octobre 2015 (7/10 bureau – 14/10 plénière)

► Election de 2 membres du bureau :

➔ Philippe ERIGNOUX en remplacement de Mme Christine DERMER du collège 1 – représentant des établissements de santé – Etablissement Public de Santé).

➔ Jean-Claude LOCATELLI en remplacement de Mr Philippe CORROY du collège 2 – représentant des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux – au titre des personnes handicapées).

► Etat des lieux autour des GHT (Groupements Hospitaliers de Territoire) – Intervention de la DT/ARS.

Novembre 2015 (18/11 bureau – 25/11 plénière)

► CLS2 Pierrefitte-sur-Seine

► CLS2 Temblay-en-France

► La santé des jeunes

Décembre 2015 (9/12 bureau – 16/12 plénière)

► CLS2 Bagnolet (si non présentation en novembre)

► Virage ambulatoire

► Restitution des travaux RÉMI (Réduction Mortalité Infantile)

Janvier 2016

► CLS2 Dugny

► CLS2 Epinay-sur-Seine

► CLS2 Montfermeil

Février 2016

► Bilan et conclusions des conférences de territoire.

La séance est close.

Le secrétariat de la conférence